

	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2005-167	Diffusion : A	Date d'émission : 9 novembre 2005	Page : 1/2
Direction générale de l'aviation civile France Edition du GSAC	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.		<i>Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.</i>	
	Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.			
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : Sans objet	Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : UF-2005-167			
Responsable de la navigabilité du matériel : EUROCOPTER	Type(s) de matériel(s) : Hélicoptères AS 365 N, SA 366, SA 365 C			
Certificat(s) de type n° 86, 80 Fiche(s) de données n° 159, 153				
Chapitre ATA : 05, 62 (65 pour SA 365 C)	Objet : Rotor(s) - Bagues en extrémité d'étoile STARFLEX			

1. APPLICABILITE :

Hélicoptères :

- SA 365 N, N1
 - AS 365 N2, N3
 - SA 366 G1
 - SA 365 C, C1, C2 et C3.
- } Equipés d'étoile Starflex (toutes références) du moyeu rotor principal (MRP)

2. RAISONS :

Cette consigne de navigabilité (CN) fait suite à la découverte de deux cas de dégradation de l'extrémité d'un des bras d'une étoile Starflex.

Dans un des cas, les dégradations ont généré des vibrations importantes en vol qui ont forcé le pilote à effectuer un atterrissage de précaution.

3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :

Les mesures suivantes sont rendues impératives dès l'entrée en vigueur de la présente CN :

3.1. Au plus tard dans les 10 heures de vol, puis à ces échéances ne dépassant pas les 10 heures de vol, vérifier visuellement l'état du bourrelet de colle sur les bagues en extrémité des bras de l'étoile Starflex selon les directives décrites dans le § 2.B du Téléx Alert (TA) EUROCOPTER cité en référence, correspondant à la version appareil.

3.2. Interprétation des résultats :

Si une bague est décollée ou si une extrémité d'un bras est déformée, avant la reprise des vols, déposer et remplacer l'étoile Starflex.

**4. DOCUMENTS DE REFERENCE :**

Télex Alert EUROCOPTER AS 365 N n° 05.00.51
Télex Alert EUROCOPTER SA 366 n° 05.35
Télex Alert EUROCOPTER SA 365 C n° 05.28
(Toute révision ultérieure approuvée de ces TA est acceptable).

5. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :

Dès réception de la CN urgente émise le 29 septembre 2005.

6. REMARQUES :

Cette CN a fait l'objet d'une diffusion urgente le 29 septembre 2005.

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :

EUROCOPTER (STXI) - Aéroport de Marseille Provence 13725 Marignane Cedex - France
Tél. : 33 (0) 4 42 85 97 97 - Fax : 33 (0) 4 42 85 99 66
E-Mail : Directive.technical-support@eurocopter.com

7. APPROBATION :

Cette CN est approuvée sous la référence EASA n° 2005-6347 du 29 septembre 2005.

SUPERSEDED